

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**FACE À LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE LA MÉTROPOLE ET LA VILLE DE LYON
APPELLENT AU RENFORCEMENT DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET À FAVORISER LE
RETOUR À UNE ACTIVITÉ DES CAMPUS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS SANITAIRES**

Les évènements dramatiques de ces derniers jours nous rappellent la situation de grande vulnérabilité des étudiantes et des étudiants exacerbée en cette période de crise sanitaire. La fermeture des établissements d'enseignement supérieur et la baisse de l'activité économique ont un réel impact sur leurs conditions de vie et leur santé. Alors qu'au niveau national un tiers des étudiants se trouvent en deçà du seuil de pauvreté, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon agissent à leurs côtés afin de répondre à l'urgence de ces situations en apportant soutien psychologique et d'urgence. Si la mobilisation des acteurs locaux se renforce, il est essentiel aujourd'hui que l'État prenne toute sa part en engageant rapidement un plan d'actions permettant, d'une part, de remédier aux situations d'isolement et/ou d'extrême nécessité dans laquelle se retrouvent un trop grand nombre d'entre eux, et, d'autre part, d'organiser une reprise d'activité des campus universitaires dans les meilleures conditions sanitaires.

Pour Jean-Michel Longueval, Vice-Président délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche « *la situation des étudiants est dramatique. Face à l'impact de la crise sanitaire, les organisations étudiantes n'ont eu de cesse d'alerter le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur la détresse psychologique et mentale d'une importante partie d'entre eux. L'annonce récente de la ministre en faveur du doublement du nombre de psychologues dans les universités est un premier pas mais il est essentiel que cette prise de conscience se traduise dans les actes.*

Nous devons aussi avoir une vigilance particulière quant au risque de décrochage des néo-bacheliers. La première année d'étude est un exercice compliqué en temps normal et le contexte que nous connaissons risque fortement de multiplier les abandons. Nous sommes au quotidien en lien avec les Présidents d'universités, les Directeurs d'écoles et la COMUE-Université de Lyon pour apporter ensemble les solutions essentielles ».

Chloë Vidal, Adjointe à la Démocratie locale et redevabilité, à l'évaluation et à la prospective, et à la Vie étudiante : « *La précarité et l'isolement dont souffrent les étudiant.e.s ne sont pas des problèmes nouveaux, de même que la souffrance psycho-sociale qui en résulte. La crise sanitaire n'a fait qu'en révéler la dure réalité. La sortie de crise, si tant est qu'on puisse ainsi la considérer, ne mettrait pas non plus spontanément un terme à ces problèmes.*

Ainsi, d'une part, la situation d'urgence impose que soient renforcées les mesures de soutien psychologique et matériel pour tou.te.s les étudiant.e.s : pour certain.e.s d'entre elles/eux, qui n'intègrent pas les catégories de bénéficiaires établies, il n'existe toujours pas de logique d'accompagnement (étudiant.e.s non boursier.e.s, étudiant.e.s étranger.e.s...). D'autre part,

Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas Perez nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Leslie Brunner leslie.brunner@mairie-lyon.fr

04 72 10 31 56

la réflexion doit également se porter sur la manière d'assurer une pérennisation de ces dispositifs. »

Pour faire face à cette détresse, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon se sont fortement engagées dans les différents dispositifs de soutien psychologique portés par les acteurs de terrain.

La Métropole a par exemple créé avec l'institut régional Jean Bergeret un dispositif d'écoute et de soutien gratuit qui propose des entretiens avec des psychologues en ligne ou par téléphone. La Métropole et la Ville sont également aux côtés de leurs partenaires afin de valoriser les initiatives Nightline de l'Université de Lyon et Apsytude du Crous ainsi que LIVE (Ligne info Vinatier écoute), plateforme d'écoute et d'accompagnement lancée fin mars 2020 et assurant information et orientation dans le domaine de la santé mentale. La Ville de Lyon a par ailleurs mis en place des lieux d'écoute et de prise en charge des habitantes et des habitants en souffrance psychique dans les 5^e, 7^e et 8^e arrondissements au sein des Centres sociaux de Champvert, Gerland et Langlet Santy.

Le site **lyoncampus** (<https://www.lyoncampus.com/actualites/detail/accompagnement-social-et-psychologique>) relaie largement ces dispositifs.

Tout au long de l'année 2020, la Métropole de Lyon a également aidé à hauteur de 200 000€ les associations de distribution alimentaire (Restos du cœur, Secours populaire, Banque alimentaire, Secours catholique, Croix rouge) Elle a mis à disposition de l'association Gaelis la Halle Debourg. La Ville de Lyon travaille pour sa part à une réponse collective aux besoins des différentes associations apportant une aide alimentaire aux étudiantes et étudiants en difficulté sur le territoire lyonnais – à la recherche d'espace de stockage ou de sites extérieurs pour la distribution (Maison Ravier, Maison de la Guillotière et Pavillon Nord notamment), à la recherche de denrées alimentaires ou encore de vaisselle ; une réponse qui permettrait notamment leur bonne coordination pour un approvisionnement en produits de bonne qualité (réseau de producteurs locaux et bio).

Enfin en 2020, la Métropole a voté une subvention d'un montant total de 500 000€ pour venir en aide aux étudiants de tous les établissements du territoire pour lutter contre l'isolement numérique des étudiantes et des étudiants.

Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas Perez nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Leslie Brunner leslie.brunner@mairie-lyon.fr

04 72 10 31 56